

SEANCE DU 5 JUIN 2026

Objet :

Campagne de stérilisation des
Chats errants – Demande d'aide
Financière auprès de la Fondation
30 Millions d'Amis

N° : D - 2026 - 06 - 05 - 08

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le

11 JUIN 2026

ID : 034-213401359-20260605-D2026_06_05_08-DE

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le 10 JUIN 2026

Et publication ou notification

Du

La Maire : 11 JUIN 2026



Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Eliane CHAUMET, Corinne LOUBES, Fabrice LETELLIER, Alexandra SCHAAB, Esther CAVALLE, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES, Françoise CARLES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Ghislaine GAY à Mme Eliane CHAUMET, M. Vincent BAR à M. Fabrice LETELLIER.

Absents :

Secrétaire de séance : Daniel SCAFA

Début de séance : 18h00

Madame le Maire informe du renouvellement de la campagne de stérilisation des chats errants 2026.

L'association Les Chats d'Ensérune de Nissan lez Ensérune secondera la commune pour le trappage et le transport des chats chez le vétérinaire partenaire de l'opération (Clinique Vétérinaire des Grandes Vignes à Vendres).

Généralement, la Fondation 30 Millions d'Amis prend en charge la stérilisation des chats et chattes, l'Association Les Chats d'Ensérune règle des frais de petits soins et déparasitage et demande une participation à la commune pour couvrir ces frais et les défraiements des bénévoles.

Elle demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et à l'unanimité des présents + 2 procurations,

Approuve le projet de campagne de stérilisation des chats errants recensés sur le village,

Autorise Madame le Maire à demander une aide financière auprès de la Fondation 30 Millions d'Amis pour soutenir la commune dans cette campagne et à signer la convention afférente,

Prend acte que la commune sera secondée par l'Association Les Chats d'Ensérune à laquelle elle versera une participation correspondant aux frais de déparasitage et de soins annexes des chats stérilisés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

La Maire,

Daniel SCAFA

Géraldine ESCANDE-COLIN